



Cinquième campagne de labellisation "Centenaire" pour l'année 2016-2017

publié le 08/09/2016 - mis à jour le 06/11/2016

Descriptif :

Cinquième session de labellisation de projets pédagogiques liés aux commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Sommaire :

- Modalités et orientations pédagogiques
- Calendrier
- Contact

Pour l'année 2016-2017, la Mission Centenaire propose une nouvelle session de labellisation des projets pédagogiques inscrits dans les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Le label "Centenaire" est un gage de qualité, qui garantit au projet d'avoir été reconnu parmi d'autres propositions comme innovant, structurant et original, porteur de sens et d'apprentissage pour les élèves qui y participent.

 [Courrier du référent "Mémoire et Citoyenneté" adressé aux professeurs des écoles, aux professeurs en collège, en lycée, et en EREA](#) (PDF de 264.2 ko)

Annnonce de la cinquième session de labellisation de projets pédagogiques liés aux commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale

*"La Mission Centenaire souhaite que les **actions pédagogiques** s'inscrivent largement dans un cadre pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Sans être exhaustif, il convient d'insister sur le fait que **les sciences, la technologie, les lettres, les langues vivantes** notamment, ont leur place dans ces projets et un rôle à y jouer. A ce titre, il est souhaitable que les projets puissent se développer dans le cadre des dispositifs mis en place : **Enseignement Pratiques Interdisciplinaires (EPI)** en collège, **Enseignement Moral et civique** et **Parcours citoyen** de l'école au lycée. Aucune restriction thématique et chronologique ne préside à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire."*

● Modalités et orientations pédagogiques

► Comme chaque année, la Mission Centenaire propose des axes majeurs (non exclusifs) dont vous pouvez vous saisir, en lien désormais avec l'année 1917.

- 1.1 **L'entrée en guerre des États-Unis** et les bouleversements stratégiques mais aussi culturels qu'a pu engendrer cette intervention à partir de 1917.
- 1.2 **La bataille du Chemin des Dames**. Le territoire de l'Aisne sera particulièrement concerné par ce Centenaire, mais les soldats qui y ont combattu, venant de nombreux territoires différents, pourront faire l'objet de multiples projets.
- 1.3 **L'industrie pendant la Grande Guerre**. Les territoires de l'arrière du Front subissent des modifications profondes dans les usines, la voirie, les infrastructures sans oublier l'évolution de la place des femmes, des ouvriers, ou des étrangers.
- 1.4 **1917 : l'essoufflement des fronts** ou encore le moral de la société en 1917.

► Pour chacun des dossiers, la fiche de demande de labellisation d'un projet pédagogique est à renseigner et à renvoyer au référent « Mémoire et Citoyenneté » par mail et par courrier, pour le **10 novembre 2016** au plus tard.

● Calendrier

Cette nouvelle campagne se déroulera selon les éléments suivants :

- Septembre 2016 : lancement de la campagne de labellisation des projets pédagogiques scolaires.
- 10 novembre 2016 : dépôt des dossiers au référent "Mémoire et Citoyenneté".
- 15 novembre 2016 : étude des demandes par le Comité académique du Centenaire.
- 21 novembre 2016 : envoi des dossiers à la Mission du Centenaire et tenue du comité de labellisation.

● Contact

pole.civique@ac-poitiers.fr

Rectorat de l'académie de Poitiers
Pôle civisme et citoyenneté
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers Cedex
Tél. 05 16 52 65 39



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.